

Les travailleur·euse·s des secteurs informel et formel face à la pandémie du COVID-19 au Burkina Faso : la prise de risques face aux impératifs sociaux, économiques et culturels

Abdoulaye OUEDRAOGO

Département de sociologie
Université Joseph KI-ZERBO
abdou_ouedraogo@yahoo.fr

Kokou A. ATITSOGBE

CePCO, Institut de Psychologie
Université de Lausanne
Kokou.Atitsogbe@unil.ch

Résumé

En mars 2020, dès le signalement des premiers cas de COVID-19 en Afrique, la plupart des gouvernements d'États membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont pris des mesures concertées pour lutter efficacement contre la pandémie. À la suite de ces mesures, des comportements de défiance des populations ont été constatés dans certains pays. Au Burkina Faso, les médias et la presse ont rapporté la tenue de marches de protestation et des blocages de rues par les travailleur·euse·s des secteurs informel et formel pour exiger la réouverture du marché central de Ouagadougou (Roodwooko) et des autres petits marchés communément appelés *yaars*. C'est dans ce contexte que cette étude qualitative a été menée dans la ville de Ouagadougou auprès de 167 travailleur·euse·s pour recueillir les perceptions de leur prise de risques durant la période de restrictions des libertés individuelles/collectives. Les résultats ont montré que la précarité des conditions de vie a contraint la majorité des travailleur·euse·s à rechercher des produits de première nécessité. Il est également apparu que le manque d'argent a conduit des travailleur·euse·s des secteurs informel et formel à continuer d'exercer leurs activités malgré les premières mesures de restriction

décrétées (confinement). Enfin, le besoin d'intégration sociale a conduit beaucoup de travailleur·euse·s à participer à divers événements sociaux officiellement interdits (obsèques, mariages, baptêmes, funérailles) pour garder les liens d'entraide, de solidarité et de cohésion du groupe social.

Mots-clés : Prise de risques, travailleurs des secteurs formel et informel, confinement et restriction, COVID-19.

Abstract

In March 2020, as soon as the first cases of COVID-19 were reported in Africa, most governments of Economic Community of West Africa States (ECOWAS) member States took concerted action to effectively fight the pandemic. As a result of these measures, there has been a lack of trust among the population in some countries. In Burkina Faso, the media and the press have reported holding of protest marches and street blockades by workers in the informal and formal sector to demand the reopening of the central market of Ouagadougou (Roodwooko) and other small markets commonly called *yaars*. In this context, this qualitative study was conducted in the city of Ouagadougou with 167 workers to gather their perceptions of risk-taking during the period of restricted individual/collective freedoms. The results showed that the precariousness of social living conditions forced most workers to seek out basic food products. It also appeared that the lack of money led some workers in the informal and formal sectors to continue their activity despite the restrictive measures (containment). Finally, the need for social integration led many workers to participate in various officially prohibited social events (funerals, weddings, baptisms, funerals) to maintain the bonds of mutual aid, solidarity, and social group cohesion.

Keywords: Risk-taking, workers in the formal and informal sectors, containment and restriction, COVID-19.

Introduction

L'histoire de l'humanité a toujours été marquée par des pandémies, lesquelles ont pour la plupart été circonscrites à certains pays ou régions du monde. Parmi les 13 pandémies actuellement reconnues dont le COVID-19 (Pitlik, 2020), le choléra, la fièvre jaune, le Sida et récemment Ebola sont les maladies les plus connues en Afrique. La pandémie du COVID-19 a donc émergé avec une propagation fulgurante s'étendant à toute la planète en quelques mois. Il en résulta une modification majeure des habitudes quotidiennes des personnes dans tous les domaines et dans tous les pays. Par ailleurs, les restrictions de liberté sociale (distanciation, confinement, quarantaine) qu'impose la situation pandémique impliquent de grands efforts d'adaptation (le télétravail par exemple) dans de nombreux secteurs d'activités voulant assurer une continuité (Daniel, 2020). Cependant, des suspensions d'activités sont intervenues dans d'autres secteurs comme la vente ou la restauration. Si cette crise est mondiale, ses répercussions sont beaucoup plus importantes non seulement dans les pays pauvres (le facteur économique) (Kobiané & Ali, 2021 ; Makany, Batchi & Makany, 2021 ; Nsegbe, Ndoki & Yemmafouo, 2020), mais également dans les cultures où la cohésion sociale et le lien avec la communauté sont forts (le facteur social) (Nsamenang, 1992). En effet, la pandémie a généré des ruptures, des contraintes multiples et une incertitude quant à l'avenir, avec un impact important sur la santé mentale des personnes (Mboua, Siakam, & Sobgoum, 2021).

Dans les pays d'Afrique subsaharienne où le secteur informel domine le marché du travail et l'économie, la crise affecte différemment les travailleur·euse·s. Par exemple, la pandémie n'affecterait pas financièrement les fonctionnaires et autres agents de l'État (pas de risque de baisse de revenus) de façon importante étant donné que ceux-ci bénéficient d'une sécurité de l'emploi avec certains avantages (assurance maladie, prestations sociales, etc.). En revanche, les travailleur·euse·s salarié·e·s, auto-entrepreneur·euse·s et artisan·ne·s ne bénéficient pas de ces avantages au même titre que les agents de l'État. À ce titre, l'accès à un travail décent au sens de l'Organisation internationale du Travail (OIT, 2013) devient un indicateur important permettant d'échapper à la précarité financière et sociale en ces périodes de restrictions (confinement).

Au Burkina Faso, le contexte de la pandémie a été marqué d'abord par une prise de mesures fortes par le gouvernement pour l'endiguer, et ensuite, par de vives protestations contre ces mesures par la population. En effet, dès le 20 mars 2020, le Président du Faso s'est adressé à la Nation pour interpeller chaque citoyen·ne à la responsabilité face à la pandémie et rappeler l'urgence de changer impérativement les comportements individuels et collectifs¹. Dans la foulée, un communiqué du ministère de la Santé du Burkina Faso annonçait les premiers cas confirmés du COVID-19 sur le territoire national. Le gouvernement procède alors à l'adoption rapide d'un plan national de riposte et prend plusieurs mesures restrictives pour y faire face. Les frontières aériennes, terrestres et ferroviaires sont fermées, un couvre-feu est fixé de 19 heures à 5 heures dès le 21 mars 2020. Tous les établissements secondaires et supérieurs sont également fermés. Plusieurs lieux de cultes (églises, mosquées, temples), de commerces (marchés, supermarchés, alimentations) et de loisirs (restaurants, débits de boisson, salles de cinémas, de jeux et de spectacles) sont fermés. Les cérémonies et célébrations sociales (mariages, baptêmes, funérailles, etc.) et les marches de protestation sont également interdites ou autorisées sous conditions. Au niveau du parlement, les séances plénières de l'Assemblée nationale sont suspendues².

Ces différentes mesures censées protéger la santé et le bien-être des populations vont paradoxalement susciter des comportements de défiance et des protestations. En effet, quelques semaines après l'annonce de ces mesures restrictives sur les plans sanitaire, social, politique et économique, des travailleur·euse·s des secteurs informel et formel vont organiser des actions de protestations spontanées (blocages de rues, marches, rassemblements) pour exiger du gouvernement la réouverture des lieux de commerce et des marchés (appelés *yaars*). Sur le plan religieux, la communauté musulmane du Burkina Faso réclame la réouverture des mosquées

¹ Message à la Nation du Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré livré le vendredi 20 mars 2020. (<https://lefaso.net/spip.php?article95627>. Consulté le 16 décembre 2021)

² Kobiané et al., 2021. *Les inégalités au Burkina Faso à l'aune de la pandémie de la COVID-19 : quelques réflexions prospectives*. (<https://www.afd.fr/fr/ressources/les-inegalites-au-burkina-faso-laune-de-la-pandemie-de-la-COVID-19-quelques-reflexions-prospectives>. Consulté le 16 décembre 2021).

pour permettre aux musulman·ne·s de prier dans les lieux de cultes. Cette réclamation s'accompagne de manifestations dans les rues. Sous la pression sociale, la commune de Ouagadougou va rouvrir le grand marché central (*Roodwooko*) et les petits marchés de quartiers (*yaars*) après trois semaines de fermeture. Quant aux mosquées, elles sont rouvertes après cinq semaines. Sur le plan social, on observe par endroit un non-respect des horaires du couvre-feu par la frange jeune de la population. Plusieurs raisons ont été avancées par les travailleur·euse·s pour justifier leurs comportements de défiance vis-à-vis de ces mesures gouvernementales. Si aux premières heures de la pandémie, les mesures restrictives (distanciation, confinement, quarantaine) ont contribué à freiner la propagation du virus, elles ont aussi entraîné de profonds changements dans les habitudes de vie et de travail (Atitsogbe et al., en cours ; Daniel, 2020). L'on sait par ailleurs que dans les pays d'Afrique subsaharienne, l'économie est dominée par le secteur informel¹ et la majorité des travailleur·euse·s n'ont pas toujours accès à un travail décent au sens de l'OIT (Atitsogbe, Kossi, Pari, & Rossier, 2021 ; Rossier & Ouédraogo, 2021). Les mesures préventives mises en place par le gouvernement n'ont pas toujours été respectées par les travailleur·euse·s des secteurs informel et formel. C'est ainsi que des médias² ont rapporté

¹ Selon la définition de l'INSD (2019), sont considérées comme travailleurs dans des emplois informels « les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou n'ayant pas droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladie, etc.) » (p.9).

² Nous citerons par exemple :

Agence de presse africaine APA News, *La résistance aux mesures anti-COVID-19 à la Une au Burkina*. 28 avril 2020 (<http://apanews.net/fr/news/la-resistance-aux-mesures-anti-COVID-19-a-la-une-au-burkina>. Consulté le 16 décembre 2021)

BBC Afrique (juillet 2020). *Manifestation des restaurateurs ce mercredi en Afrique du Sud* (<https://www.bbc.com/afrique/region-53494707>. Consulté le 16 décembre 2021).

Billard (mai 2020). *L'Afrique subsaharienne face au coronavirus : le feu sous la cendre ?* (<https://www.melchior.fr/synthese/l-afrique-subsa-harienne-face-au-coronavirus-le-feu-sous-la-cendre>. Consulté le 16 décembre 2021)

France 24 (avril 2020). *COVID-19 en Afrique du Sud : manifestations de colère et scènes de pillages au Cap* (<https://www.france24.com/fr/video/20200429-COVID-19-en-afrique-du-sud-manifestations-de-col%C3%A8re-et-sc%C3%A8nes-de-pillages-au-cap>. Consulté le 16 décembre 2021)

Les échos (juillet 2020). *Coronavirus : des soulèvements sont à craindre dans le monde entier*. (<https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/coronavirus->

des cas de défiance vis-à-vis de ces mesures, venant de groupes d'individus isolés (des quartiers) ou de groupes de personnes organisées (église, mosquée, marché...). La présente étude a pour objectif de cerner les perceptions des travailleur·euse·s au regard de leur prise de risques pour assurer une continuité dans leurs activités professionnelles ou pour participer à la vie sociale malgré les mesures restrictives décrétées. Elle vise donc à comprendre les raisons de la défiance de ces mesures ainsi que la prise de risques par ces travailleur·euse·s.

I - Procédure de collecte et méthode d'analyse des informations

Cette recherche a bénéficié du soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) -subvention n° 2311-524960 et du Programme suisse pour la recherche, dédié aux enjeux mondiaux de développement (Swiss Programme for Research on Global Issues for Development - r4d) financé par la Direction du développement et de la coopération (DDC) et le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) - subvention n° IZ08Z0_177295.

La technique d'enquête par entretien individuel semi-directif a été utilisée. Le guide d'entretien comportait en première partie des questions ouvertes permettant de recueillir les perceptions des travailleur·euse·s en ce qui concerne leur prise de risques durant la période de restrictions des libertés individuelles/publiques et le confinement. Ces questions sont entre autres : d'une manière générale, parlez-nous des risques que vous avez pris pour vivre au quotidien malgré le confinement et les restrictions liés au COVID-19 ; Quels sont les risques que vous avez pris pour exercer votre travail malgré le confinement et les restrictions liés au COVID-19? Quels sont les risques que vous avez pris pour poursuivre vos études malgré le confinement et les restrictions liés au COVID-19 ? Quels sont les risques que vous avez pris pour mener votre vie

des-soulevements-sont-a-craindre-dans-le-monde-entier-1224589. Consulté le 16 décembre 2021)

Jeune Afrique (juin 2020). *Sénégal : les manifestations contre le couvre-feu tournent à l'émeute*. (<https://www.jeuneafrique.com/994135/societe/senegal-les-manifestations-contre-le-couvre-feu-tournent-a-lemeute/>. Consulté le 16 décembre 2021)

personnelle malgré le confinement et les restrictions liés au COVID-19 ? Quels sont les risques que vous avez pris pour protéger votre vie de famille malgré le confinement et les restrictions liés au COVID-19 ? En ces périodes de confinement et de restrictions, l'on entend dire que : *mieux vaut mourir du COVID-19 que de mourir de faim, qu'en pensez-vous ?* La seconde partie comportait des questions relatives au profil sociodémographique des répondants (âge, sexe, statut matrimonial, milieu de résidence, nombre d'enfants, nombre d'enfants à charge, niveau d'étude, activité/emploi actuel, statut, type de contrat, secteur d'activité, domaine d'activité, assurance maladie, revenu mensuel).

Les données ont été collectées d'août à septembre 2020 dans la ville de Ouagadougou auprès de 167 travailleur·euse·s des secteurs publics (formel) ($N = 60$), privé formel ($N = 28$) et privé informel ($N = 79$), âgé·e·s de 20 à 71 ans ($M = 45,5$). Cet échantillon comportait 107 hommes (64,07 %) et 60 femmes (35,93 %). La proportion des jeunes dont la tranche d'âge est comprise entre 15-35 ans est très importante ($N = 104$; 62,28 %). La proportion des plus de 50 ans est très faible ($N = 11$; 6,59 %). Environ un répondant sur dix est célibataire. Sur l'ensemble des participant·e·s, 81 (48,50 %) sont célibataires, 71 (42,51 %) sont marié·e·s et 15 (8,98 %) vivent en couple. Une forte proportion des travailleur·euse·s ($N = 79$; 47,31 %) n'a pas d'enfants ; 24 (14,37 %) ont un enfant, 25 (15,97 %) ont deux enfants, 26 (15,57 %) ont trois enfants, 10 (5,99 %) ont quatre enfants, 1 (0,60 %) a cinq enfants et 2 (1,20 %) ont six enfants. Environ neuf travailleur·euse·s sur dix résident en milieu urbain. Sur l'ensemble des travailleur·euse·s, 151 (90,42 %) ont déclaré résider en milieu urbain, 14 (8,38 %) en périphérie de la ville de Ouagadougou et 2 (1,20 %) en milieu rural. En considérant le niveau d'étude, on note que 20,96 % (35) travailleur·euse·s ont le niveau d'étude primaire, 32,34 % (54) ont le niveau d'étude secondaire et 43,71 % (73) ont le niveau d'étude supérieure dont 30,54 % (51) détiennent une Licence, 8,38 % (14) un Master, 4,79 % (8) un Doctorat. Une très forte proportion de 85,03 % (142) des travailleur·euse·s ont suivi un enseignement général dont 28,14 % (47) pour le 1^{er} cycle général, 36,53 % (61) pour le 2^e cycle général et 20,36 % (34) pour le 3^e cycle général. Une faible proportion de 9,58 % (14) des travailleur·euse·s ont suivi un enseignement ou une formation

technique et professionnelle dont 8 (4,79 %) pour le 1^{er} cycle technique et professionnel, 6 (3,59 %) pour le 2nd cycle technique et professionnel et 2 (1,20 %) pour le 3^e cycle technique et professionnel. Enfin, 5 (2,99 %) des travailleur·euse·s n'ont pas reçu de formation et 4 (2,40 %) ont une formation sur le tas.

La participation aux entretiens a été volontaire et aucune rémunération n'a été accordée aux participants. Sur l'ensemble des 167 entretiens réalisés, 158 (94,61 %) ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone avec l'accord préalable des répondants et 9 (5,39 %) ont fait l'objet d'une prise de notes à la demande des répondants. Tous les entretiens enregistrés ont été intégralement retranscrits et saisis au format Word puis convertis au format Excel avant d'être exportés dans le logiciel Nvivo 12.0 pour l'encodage automatique. L'exploration par requêtes de mots/textes a été réalisée pour générer les nuages de mots les plus fréquemment utilisés, les surfaces de mots et les grappes de mots. L'exploration par croisements matriciels des nœuds d'encodage a mis en relation les nœuds les plus encodés avec les données sociodémographiques. Nous avons par ailleurs effectué une analyse de contenu des entretiens en suivant la méthodologie de Paillé et Mucchielli (2003).

II - Résultats

2.1. Situation sociale et d'emploi

En considérant le type d'activité, on note que les travailleur·euse·s du secteur privé occupent une place importante dans le secteur économique. En effet, 64,07 % (107) des travailleur·euse·s exercent dans le secteur privé dont 16,77 % (28) dans le secteur privé formel et 47,31 % (79) dans le secteur privé informel. Par ailleurs, 35,93 % (60) des travailleur·euse·s exercent dans le secteur public. Une forte proportion (75,45 % ; $N = 126$) des travailleur·euse·s exercent un emploi à durée indéterminée (CDI). 11,38 % (19) ont un contrat à durée déterminée (CDD), 5,99 % (10) ont un contrat à temps partiel, et enfin 7,19 % (12) ont un contrat avec paiement à la tâche.

Une forte proportion (68 % ; $N = 111$) des travailleur·euse·s sont employé·e·s, 22 % (44) ont créé leur activité et 6,59 % (11) sont sans emploi et se débrouillent. 31,74 % des

travailleur·euse·s exercent dans la vente/commerce (53), 18,56 % (31) dans le domaine social/santé, 15,57 % (26) dans l'éducation/enseignement, 8,89 % (15) sont de l'armée/Police, 2,99 % (5) dans l'administration/gouvernement, 2,99 % (5) dans la construction, la mécanique, la fabrication et la production, 1,80 % (3) dans les prestations de services de la finance et des assurances, 0,60 % (1) dans l'agriculture et 16,77 % (28) dans d'autres secteurs d'activités dont 6 dans le milieu religieux (pasteur, prêtre, imam).

En considérant le revenu, 55,8 % (89) des travailleur·euse·s gagnent un revenu mensuel inférieur à 100.000 F CFA dont 26,96 % (45) ont moins de 50.000 FCFA et 26,35 % (44) gagnent entre 50 et 100.000 ; 8,98 % (15) entre 100.000 et 150.000 ; 10,78 % (18) entre 150.000 et 200.000 ; 9,58 % (16) entre 200.000 et 250.000 ; 8,38 % (14) entre 250.000 et 300.000 ; 2,4 % (4) entre 300.000 et 350.000 ; 2,4 % (4) entre 350.000 et 400.000 ; 0,6 % (1) entre 400'000 et 450.000 ; 1,20 % (2) entre 450.000 et 500.000 et enfin 10,78 % (18) entre 500.000 et 550.000.

Plus de la moitié des travailleur·euse·s c'est-à-dire 51,50 % (86) prennent en charge 1 à 5 personnes, 24,55 % (41) 6 à 10 personnes, 2,99 % (5) 10 personnes et 20,96 % (35) n'ont personne à leur charge. Enfin, une forte proportion de 95,21 % (159) des travailleur·euse·s n'ont pas d'assurance maladie contre 4,79 % (8) des travailleur·euse·s assuré·e·s.

2.2. Les perceptions des travailleur·euse·s sur leurs prises de risques durant la période de restriction des libertés individuelles/collectives

2.2.1. L'exploration de la fréquence des mots

En considérant l'ensemble des 167 entretiens réalisés, l'exploration de la fréquence des mots à l'aide de Nvivo12.0 (figure 1 et tableau 1) indique les quinze mots les plus significatifs suivants : risques (95,81 %), risque (94,01 %), famille (92,81 %), sortir (92,22 %), maladie (86, 23 %), travail (82,04 %), manger (76,65 %), important (76,05 %), mourir (70,66 %), obligé

(65,27 %), mesures (64,06 %), confinement (62,87 %), marché (62,87 %), pouvoir (58,08 %), travailler (58,08 %).

Ces mots sont utilisés pour exprimer diverses opinions telles que :

« Prendre quelques risques pour avoir quelque chose... ».
« Prendre quelques risques pour ramener quelque chose... ».
« J'ai pris des risques pour protéger ma famille... ». *« Je prenais des risques pour aller donner des cours pour pouvoir avoir quelque chose à la fin du mois... »*, etc.

Le mot *famille* a été fréquemment utilisé pour exprimer également une diversité d'opinions telles que :

« Voilà, sinon en famille ces mesures n'étaient pas trop respectées comme ça... ». *« Sortir faire le marché pour la famille... ».* *« On travaille pour nourrir la famille... ».*
« Parce que si tu restes à la maison la famille là on ne va pas manger... ». *« J'ai pris des risques de sortir travailler pour pouvoir envoyer de l'argent à la famille... »*, etc.

Quant au mot *maladie*, il exprime de diverses manières les opinions suivantes :

« Y a certaines personnes aussi qui disaient que la maladie-là n'existe pas... ». *« Comme on dit la maladie est en Europe là hooo, surtout nous, notre friperie là ça vient de là-bas, donc ça fait que vraiment m'bon, fallait se protéger... ».* *« On a eu la chance, la maladie ne s'est pas manifestée ici comme en Europe... ».* *« Les gens attendaient la fin de la maladie, on ne savait pas quand s'allait finir, la faim même est une maladie chronique... ».* *« On parlait de la maladie sur les réseaux sociaux, les médias... »*, etc.

Figure 1 : Nuage des 100 mots les plus fréquemment utilisés par les travailleur·euse·s (n=167)



Source : Enquête de terrain, août-septembre 2020.

Tableau 1 : Relevé des 15 mots les plus fréquemment utilisés par les travailleur·euse·s (n=167)

Nom	Couverture fichiers	Pourcentage couverture	Références encodées dans le nœud
Risques	160	95,81	1245
Risque	157	94,01	1254
Famille	155	92,81	865
Sortir	154	92,22	710
Maladie	144	86,23	790
Travail	137	82,04	467
Manger	128	76,65	418
Important	127	76,05	424
Mourir	118	70,66	411
Obligé	109	65,27	480
Mesures	107	64,07	359
Marché	105	62,87	380
Confinement	105	62,87	356
Pouvoir	97	58,08	359
Travailler	97	58,08	282

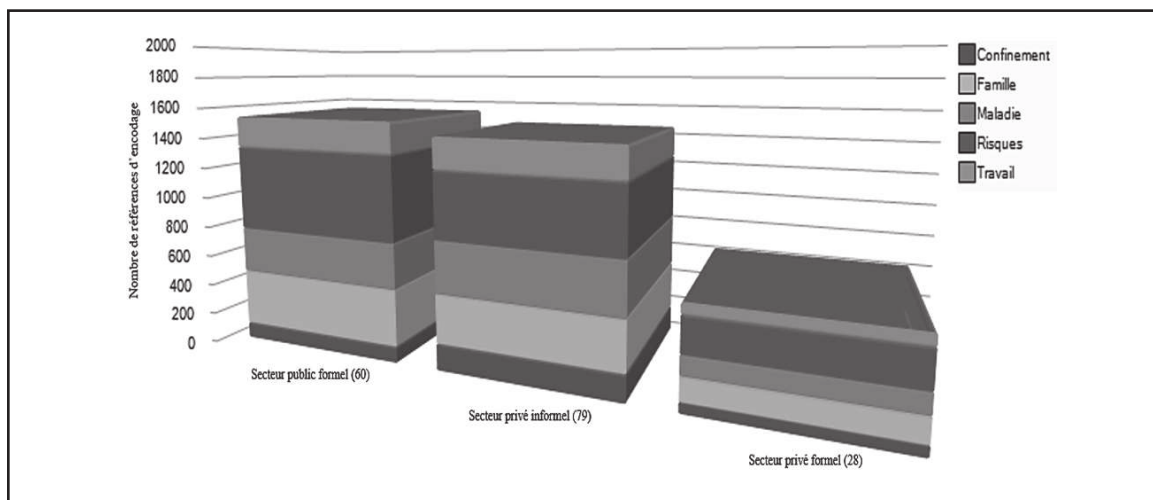
Source : Enquête de terrain, août-septembre 2020.

2.2.2. L'exploration des croisements matriciels d'encodage des nœuds

L'exploration des croisements matriciels d'encodage des nœuds (diagramme 1, 2, 3 et 4) indique quatre résultats. Dans le premier résultat, les croisements matriciels *d'encodage des nœuds* avec le type d'activité (privé formel/informel et public formel) (diagramme 1), montre que les travailleur·euse·s de tous les secteurs confondus, ont plus de référence d'encodage pour les mots risques, maladie, famille, travail et confinement.

Le degré d'évocation des mots les plus significatifs dans les discours des travailleur·euse·s pourrait traduire une forte préoccupation (préserver la famille, le travail) ou une détresse (risques, maladie, mort).

Diagramme 1 : Croisements matriciels des entretiens les plus encodés selon le type d'activité

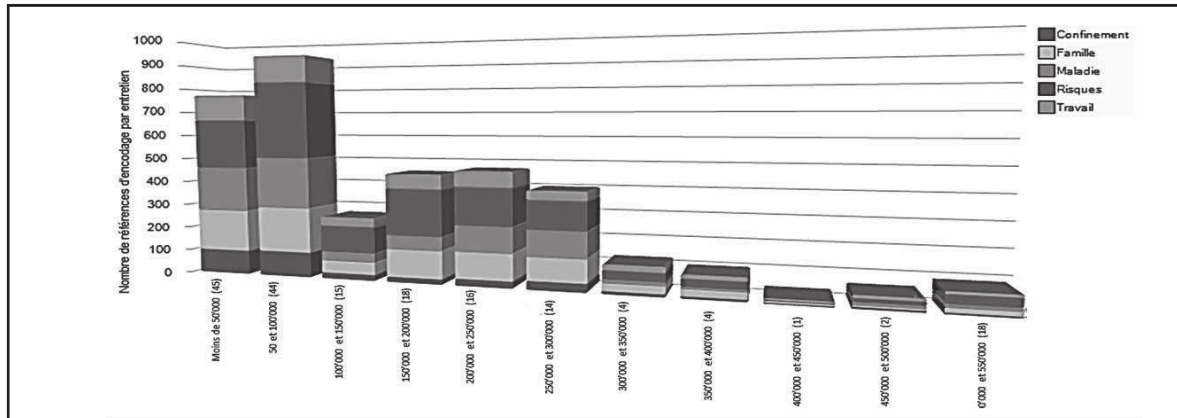


Source : Enquête de terrain, août-septembre 2020

Selon le second résultat des croisements matriciels d'encodage des nœuds avec le revenu mensuel (diagramme 2), les travailleur·euse·s ayant un revenu inférieur à 100.000 F CFA ont le plus grand nombre de références d'encodages par entretien. Ce résultat suggère que ces travailleur·euse·s à revenu faible expriment plus de difficultés que ceux disposant d'un revenu

supérieur à 100.000. Toutefois, le degré et l'importance des difficultés pourraient dépendre du nombre de personnes à charge et des responsabilités sociales de ces travailleur·euse·s.

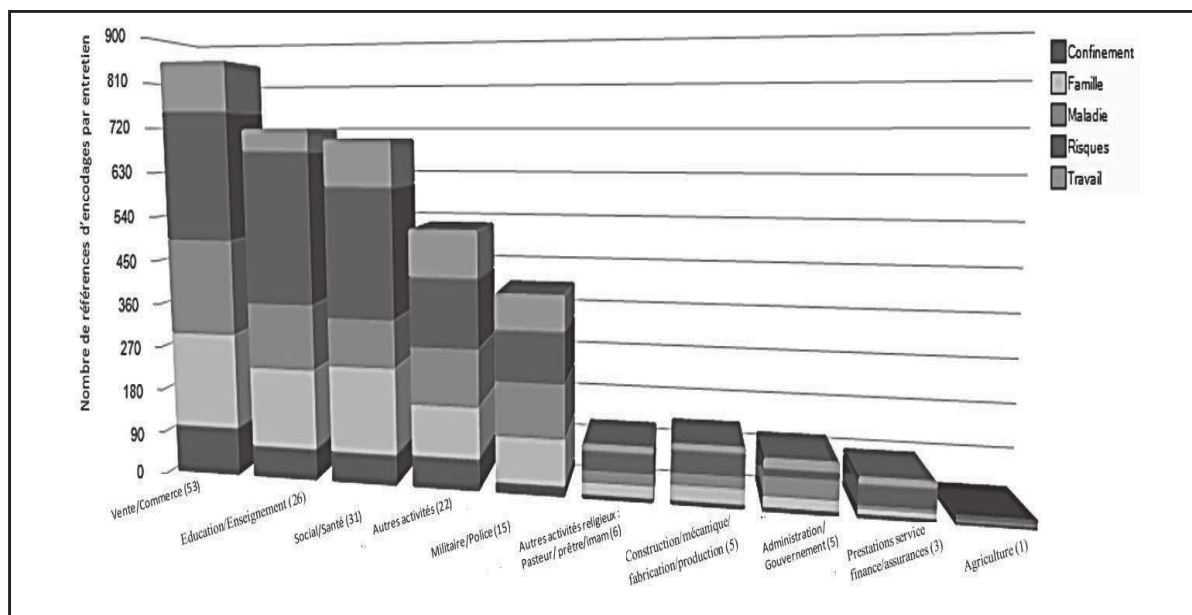
Diagramme 2 : Croisements matriciels des entretiens les plus encodés avec le revenu mensuel des travailleur·euse·s



Source : Enquête de terrain, août-septembre 2020.

Selon le troisième résultat des croisements matriciels d'encodage des nœuds avec les domaines d'activités (diagramme 3), les travailleur·euse·s de la vente/commerce ont le plus grand nombre de références d'encodages par entretien. Ces travailleur·euse·s semblent être les plus affectés par les restrictions que les travailleur·euse·s des autres domaines. Dans la plupart des cas, ils/elles relèvent du secteur de l'économie informelle. On constate par ailleurs que presque l'ensemble de ces travailleur·euse·s interrogé·e·s (95,21 %) ne dispose pas d'assurance maladie, ce qui peut renforcer de fortes incertitudes sur la sécurisation de leur emploi.

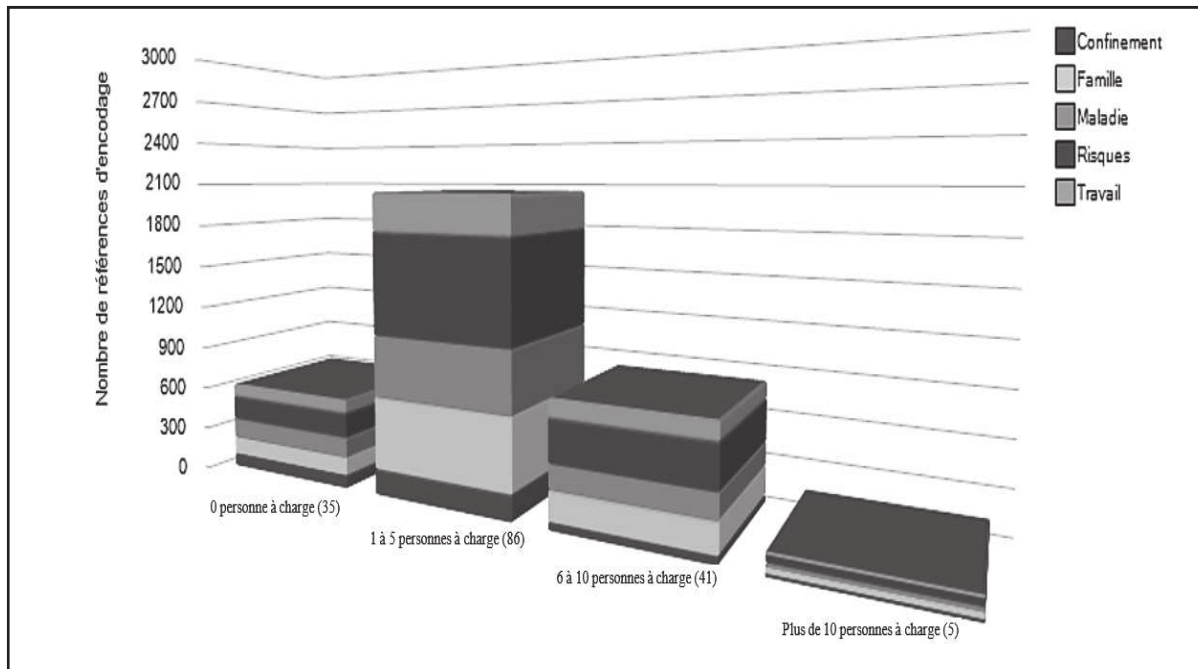
Diagramme 3 : croisements matriciels des entretiens les plus encodés selon le domaine d'activités



Source : Enquête de terrain, août-septembre 2020

Enfin, le quatrième et dernier résultat des croisements matriciels d'encodage des nœuds avec le nombre de personnes à charge (diagramme 4) montre que les travailleur·euse·s ayant 1 à 5 personnes à charge ont le plus grand nombre de références d'encodages par entretien. Ce résultat pourrait suggérer que les travailleur·euse·s ayant un revenu faible et un nombre élevé d'enfants à leur charge évoquent plus facilement les problèmes qui les assaillent quotidiennement. Par ailleurs, plus de la moitié des travailleur·euse·s interrogé·e·s (51,50 %) ont déclaré avoir la charge de 1 à 5 personnes.

Diagramme 4 : Croisements matriciels des entretiens les plus encodés en fonction du nombre de personnes à charge



Source : Enquête de terrain, août-septembre 2020

2.3. L'analyse de contenu des entretiens

L'analyse de contenu des entretiens indique trois principaux résultats. Premièrement, la précarité des conditions de vie a contraint la majorité de travailleur·euse·s à sortir de leur maison pour se procurer des produits alimentaires de première nécessité (maïs, riz, mil et condiments). En second lieu, le manque d'argent a conduit la plupart des travailleur·euse·s à continuer d'exercer leur activité malgré les mesures de restriction. Enfin, le besoin d'intégration sociale a amené beaucoup de travailleur·euse·s à participer à divers événements sociaux officiellement interdits (obsèques, mariages, baptêmes, funérailles).

2.3.1. Les prises de risques pour survivre

La « survie » est perçue comme le fait de lutter quotidiennement pour « joindre les deux bouts ». La plupart des travailleur·euse·s ont adopté des comportements à risque durant la période de restriction des libertés et de confinement en évoquant la nécessité de trouver des produits alimentaires pour satisfaire les besoins vitaux de leur famille. La plupart des familles pauvres s'approvisionnent en produits alimentaires au quotidien. L'absence de réserves alimentaires dans la plupart des ménages vulnérables a contribué au non-respect des mesures de confinement. Le propos suivant d'une mère ayant cinq enfants à charge, travailleuse de l'informel explique sa vulnérabilité quotidienne :

...Il était important parce qu'on n'avait plus rien à la maison, on n'avait même pas de sous. Comme c'est une maladie qui est venue brusquement, on n'était pas préparé donc y avait plus rien même pour survivre.

De même, certains travailleurs du secteur formel soutiennent comme ce père de famille, policier employé dans le public, marié avec quatre personnes à charge, la même opinion :

Aller faire le marché et trouver à manger pour la survie de la famille est pour euh..., la protection de la vie de famille, les risques que nous avons pris, nous sommes [silence], nous étions [silence], sommes obligés de restreindre le déplacement de la famille, et c'est nous qui faisons les déplacements à leur place. En tant que père de famille, nous sommes obligés d'aller chercher de quoi se restaurer pour ne pas que tout le monde puisse se déplacer au même moment. Tu laisses la famille à la maison et c'est toi qui prends le risque pour aller au marché, c'est toi qui prends le risque pour, en tout cas, t'enquérir de [obtenir] ce qui est nécessaire, qu'en tout cas, pour que la famille puisse survivre.

Une étudiante en économie, célibataire avec cinq personnes à charge, qui effectue les petits boulots dans le secteur informel affirme que le respect des mesures de restriction et de confinement était difficile à observer. Stagiaire en communication dans le secteur privé, elle témoigne comme suit :

Les risques qu'on a pris, c'est le risque par exemple d'aller au travail, par exemple tu es obligé d'aller parce que tu as besoin de quelque chose pour survivre, pour survivre en tant qu'étudiante, y a de ces [silence], on a besoin [silence], y a de ces petits travaux que tu gagnes par-ci, par-là, mais tu sais que si tu es à la maison, si tu ne le fais pas tu ne vas pas gagner quelque chose pour pouvoir te nourrir. On a pris le risque de sortir par exemple, y a eu des activités, j'ai fait des activités commerciales, se promener malgré le confinement pour vendre des produits, côtoyer les gens. Tu es obligé de côtoyer les gens, parler, faire la promotion des produits, quelquefois même la personne va prendre le produit toucher avec sa main, c'est vrai que y a le COVID-19, mais il va toucher avec sa main, te remettre et toi tu vas encore attraper avec ta main et tu repars avec.

Un étudiant en licence d'économie, célibataire avec cinq personnes à charge, serveur dans un débit de boissons (maquis) témoigne de ses difficultés pour joindre les « deux bouts ». Il explique :

Il est bien vrai que la question du COVID-19 c'était quelque chose d'un aspect général, mais il faut effectivement qu'on prenne des risques pour pouvoir survivre. Bon, une chose est de respecter les règles, mais ce n'est pas à toutes les situations qu'on peut respecter les règles. Il fallait justement braver certains risques pour pouvoir joindre les deux bouts quoi. (...). On ne sait pas si ces clients [du maquis] avaient le COVID-19 ou pas, mais bon il fallait forcément mener des activités pour joindre les deux bouts. Sinon je n'étais pas sûr s'ils avaient la maladie ou pas. C'est un risque.

Un autre étudiant en troisième année de sociologie avec trois personnes à charge, démarcheur dans le secteur privé informel, évoque aussi les raisons qui l'ont conduit à ne pas respecter les mesures de restriction et de confinement. Il explique :

Bon ! Confinement dans notre contrée ? On souffrait vraiment déjà et puis on limite notre liberté pour des raisons de santé. Bien sûr, comme c'est une raison capitale, donc nous avons essayé en notre sein en tant qu'étudiant (hein) ça n'allait pas (hein), on a essayé de créer qu'à même des voies et moyens pendant le COVID-19, de créer des activités annexes pour répondre à un certain nombre de besoins (...). Et ce qu'on a fait (bon), tu vois souvent (bon), on dit qu'il ne faut pas faire comme ça, nous, nous avons essayé d'aller au-delà de ça pour survivre, c'est-à-dire refuser les mesures barrières à un certain moment pour aller qu'à même aux besoins, sinon on risque qu'à même en tout cas d'avoir d'autres problèmes au-delà. Donc nous avons refusé par moment, à volonté, à un certain moment, les mesures et on savait vraiment que c'était un certain risque qu'on prenait. On l'a fait, ce n'est pas bon moralement, mais on l'a fait parce qu'on était, qu'à même, contraint d'une situation mauvaise qui allait survenir qu'en même si on ne le faisait pas.

Un vendeur de chaussures avec deux personnes à charge, travailleur dans le secteur privé informel évoque l'impossibilité de rester confiné à la maison sans nourriture. Son opinion est précisée comme suit :

Oui parce que si vous êtes à la maison, il n'y a pas de quoi à manger à la maison, tu es obligé de sortir pour aller acheter de la nourriture dehors venir donner aux enfants, à la famille-là. Sinon on ne peut pas rester, puis être en confinement dans la faim, soit c'est la faim qui va te tuer soit c'est le virus qui viendra te tuer. Entre les deux tu es obligé de sortir pour chercher de quoi remplir le ventre d'abord, avec la famille.

Cette opinion est également partagée par une hôtesse employée dans le secteur informel, mariée avec six personnes à charge :

OK, euh ! Nous, on a pris nos risques pour sortir travailler pour pouvoir gagner à manger. On ne peut pas rester à la maison sans rien faire, il n'y a pas de travail ni rien. C'est qui ? Qui va venir te donner à manger à la maison ? Il faut que tu sortes au-dehors pour te battre gagner à manger, nourrir ta famille. Si tu n'as pas fait ça, c'est zéro. Wala !

Un professeur avec quatre enfants à charge, employé du secteur privé formel estime que les populations n'ont pas été suffisamment soutenues par le gouvernement pour amortir le choc causé par les mesures de lutte contre la pandémie. Il affirme que les mesures de restriction et de confinement prises par le gouvernement ont aggravé la précarité dans laquelle se trouvaient des populations. Il soutient son opinion comme suit :

Dans un premier temps je dirais que le confinement est intervenu sans un minimum de mesures d'accompagnement pour les populations. Connaissant bien la situation des populations dont la plupart vivent dans une extrême précarité, ce confinement, naturellement a occasionné d'autres soucis surtout liés aux questions de survie. Beaucoup ne vivant que de ces activités qu'ils mènent au quotidien se voient obligés de braver ces mesures-là pour pouvoir nourrir leur famille et se nourrir. C'était tout à fait légitime. C'est une question de survie.

La précarité des conditions de vie ou d'existence est comprise par l'impossibilité de satisfaire des besoins essentiels pour mener une vie décente. Il s'agit d'une situation extrême de manque d'alimentation, de nonaccès à des soins de types primaires, de non-scolarisation ou de non-logement. D'une manière générale, les produits alimentaires sont fournis principalement par le secteur informel à 98%. Les lieux de vente de ces produits sont la rue et les marchés publics appelés *yaars*. Le secteur informel joue un rôle capital dans l'offre de produits alimentaires de

grande consommation composés essentiellement de céréales (maïs, riz, mil). Il apparaît par ailleurs que dans les ménages pauvres, la consommation de céréales représente « près de 50 % de la consommation alimentaire... et seulement 36 % de celle des plus riches » (INSD, 2003).

2.3.2. Les prises de risques pour travailler

Les travailleur·euse·s des secteurs formel et informel se plaignent de l'absence d'une bonne mise en œuvre des mesures d'accompagnement du gouvernement. L'on estime ne pas ressentir les effets bénéfiques de ces mesures. Selon un technicien supérieur de l'environnement (employé dans le secteur public formel) vivant en couple avec cinq personnes à charge, la forte précarité oblige la plupart des personnes à vivre « au jour le jour » (gagner de l'argent quotidiennement pour satisfaire ses besoins de base). Il avance l'explication suivante :

Parce que ça dépend des réalités. Parce que les pays ne se ressemblent pas. Le Burkinabè vit au jour le jour. Le quotidien du Burkinabè, il part travailler et il gagne son argent aujourd'hui pour gérer la famille. Si vous lui dites de rester à la maison, il va perdre sa femme, les enfants, ça ne sera plus ça. S'il y avait des mesures d'accompagnement comme dans les autres pays, on n'a pas dit que l'État n'a pas bien fait du moment qu'ils ont pris en charge l'électricité. Est-ce que c'est tout le monde qui a l'électricité ? Si on pouvait donner de l'argent à ces gens, ils n'allaient pas sortir.

Un autre travailleur (blanchisseur) dans le secteur privé informel avec deux personnes à charge, souligne également l'étendue de ses prises de risques pour avoir un peu d'argent.

J'ai pris le risque de sortir travailler pour pouvoir donner de l'argent à ma famille afin qu'on ne meure pas de faim. Si tu dis : « y a la maladie » et tu restes à la maison et à chaque fois on te demande 500 ou 1000 francs pour préparer à manger, pour finir c'est

la faim-là qui va tuer, puisque l'argent va finir et il n'y aura plus rien à manger.

De ce qui précède, on note que disposer d'argent au quotidien pour faire face aux besoins vitaux personnels et familiaux est essentiel chez les travailleur·euse·s en général, et particulièrement, chez ceux et celles du secteur informel. L'absence d'une activité stable, sûre, protégée et le manque d'un salaire minimum vital ont conduit la plupart de ces travailleur·euse·s à maintenir leur activité malgré les mesures sanitaires de restriction. Cela souligne par ailleurs la forte précarité des conditions de travail et l'absence de protection sociale des travailleur·euse·s exerçant dans le secteur informel.

2.3.3. Les prises de risques pour s'intégrer socialement

L'intégration sociale est perçue comme le fait de participer aux événements sociaux pour garder le lien social avec les autres. Il s'agit de maintenir la continuité du lien social avec les autres durant la pandémie pour renforcer la confiance, la solidarité et l'entraide réciproques. Malgré la suspension officielle des événements sociaux (mariages, baptêmes, obsèques, funérailles, anniversaires, etc.) par le gouvernement, plusieurs travailleur·euse·s ont souligné l'intérêt de garder le lien social avec les autres. L'impératif de survie sanitaire n'a pas altéré le besoin du lien social, de la solidarité et de l'entraide réciproque.

Un travailleur (électricien) avec trois personnes à charge employé du secteur informel a participé à un enterrement et à une cérémonie religieuse (*doua*) organisée après l'inhumation d'un proche. Il explique son attitude en évoquant le respect des obligations sociales et le devoir de soutenir les autres dans les moments difficiles. Il s'explique comme suit :

M'bon ! Aller au cimetière, vous-mêmes vous voyez, comme c'est la famille, voilà, on était obligé de l'accompagner à sa dernière demeure voilà... c'était une obligation. (...) M'bon ! Ce n'était pas l'enterrement seulement, puisque juste avant l'enterrement on était tous

regroupés en famille. Il y avait du monde puis juste après l'enterrement on est revenu à la maison pour faire le doua. Donc tout ça, c'était des risques. J'étais obligé surtout pour l'enterrement, là j'étais obligé puisque tout le monde était présent pourquoi pas moi ?

Participer aux cérémonies de mariage ou aux funérailles préserve le lien social, mais cela comporte également une part de risque en période d'épidémie. Un médecin avec dix personnes à charge employé du secteur public a participé à deux événements sociaux (funérailles et mariage) durant les restrictions. En se mêlant à d'autres personnes à l'occasion de ces cérémonies, ce médecin estime avoir pris des risques de se faire contaminer. Il s'explique comme suit :

Les risques c'est quand tu pars dans un lieu, dans une famille ou à des funérailles ou soit à un mariage comme ça, si une fois tu vois qu'il y a assez de gens ; une fois j'étais à un mariage où il y avait plus de 1 000 personnes, mais aucune des personnes n'a porté un masque. Nous étions serrés et la distanciation n'était respectée. (...) Bon ! Pour protéger la vie sociale, qui parle de vie sociale, c'est ce qui est relationnel, il faut dire que les événements sociaux, on continue à participer [à y prendre part]. Donc c'est un risque d'exposition pour nous et surtout dans notre famille on continuait à organiser un certain nombre de rassemblements, de visiter un certain nombre d'amis, un certain nombre de parents. On risque d'avoir la maladie avec notre vie sociale.

Selon un autre travailleur religieux (pasteur) du secteur privé formel, en couple avec sept personnes à charge, la sociabilité expose au risque de se contaminer. Dans son propos, le pasteur précise ce qui suit :

Le risque qui m'a le plus marqué, il y a eu des fois qu'on reçoit des gens qui ne comprennent pas et qui ne croient pas. Ils ne croient même pas que le COVID-19 là même existe. Donc ils viennent, ils vous tendent la main. Bon ! Vous savez que c'est, culturellement quand

quelqu'un vous tend la main, difficile de refuser. Si c'est un petit frère ou bien c'est un, quelqu'un qui a votre âge, c'est plus simple. Mais si c'est un supérieur, c'est compliqué. Je sais, il y a un monsieur, je veux dire euh... un corps habillé [militaire] qui est venu ici. Ce n'est pas un petit hein... un haut placé [chef militaire]. Moi je lui ai salué comme ça [avec un signe de la main], il m'a dit non ! Ça, il n'y a rien. Bon vu son statut je ne pouvais pas refuser. J'étais obligé d'attraper sa main, vu que la personne est un haut placé. Ça c'est qu'à même un risque. Comme je ne suis pas le seul dans la famille, il a salué tout le monde. Ça c'est quand même un risque pour la famille. Ça m'a beaucoup marqué. Parce que je n'étais pas content. Je n'étais pas content. Bon ! Quand il est parti, tout de suite, j'ai dit aux membres de la famille de se désinfecter. Hein ! Ce n'est pas simple.

Dans cette situation sociale d'inconfort, face aux normes et aux habitudes sociales de salutations (serrer les mains), une commerçante célibataire, n'ayant personne à charge, non employée qui se débrouille dans l'informel estime que malgré les mesures restrictives, il était difficile de fermer sa porte à ses visiteurs. Elle s'explique comme suit :

Pendant le confinement y avait des invités mêmes. Y a des gens qui venaient malgré le confinement, tu ne vas pas les rejeter parce qu'il y a le confinement. S'ils veulent te saluer, tu vas les saluer. Bon avec la vie sociale, ce qu'on a l'habitude de faire, quelqu'un ne va pas venir te saluer, tu vas dire non. Ce n'est pas tout le monde qui comprend. Et quand la personne va partir, tu vas rentrer laver tes mains. Quelqu'un qui va venir te rendre visite, tu ne vas pas fermer ta porte parce qu'il y a le confinement. Non ! Les gens venaient, on était ensemble comme ça.

De même, un policier célibataire avec trois enfants à charge, employé du secteur public explique avoir pris des risques en participant à des événements sociaux (mariages, décès, attroupements) et en cohabitant avec d'autres personnes. Selon lui, la vie sociale s'est compliquée avec l'instauration des

mesures de restriction et de confinement. Il précise son opinion en ces termes :

Bon les risques, à ce niveau c'est le fait d'assister par exemple aux attroupements, les mariages, les décès en sachant donc qu'on demande de laver les mains, sans toucher quelque chose de la famille en quelque sorte pour éviter que les autres ne touchent. Là où vous quittez, vous avez contracté quelque chose peut-être, vous savez, c'est compliqué à ce niveau dès que tu reviens, ça, bon, c'est compliqué de ne pas toucher quoi que ce soit en famille. Wala ! Donc ç'a été vraiment compliqué. Un autre risque c'est la cohabitation. On peut parler de la cohabitation dès que vous êtes dans une chambre peut-être sur le même lit où on demande d'être à un mètre. Est-ce que pendant votre sommeil vous arrivez à respecter ça ? Ce n'est pas évident. Donc ça aussi c'était vraiment compliqué aussi.

Une revendeuse à son propre compte dans l'informel, mariée avec cinq personnes à charge, affirme avoir pris des risques en participant à des funérailles et à l'anniversaire de sa mère. Elle s'explique comme suit :

Pendant le COVID-19 j'ai pris le risque de sortir de chez moi aller vers mes fournisseurs pour d'éventuelles commandes et ensuite j'ai pris le risque d'aller vers mes clients aussi pour pouvoir écouler ma marchandise. En dehors du travail j'ai pris le risque aussi de faire des funérailles, les 10 ans d'anniversaire de ma maman. Ça, c'est un risque puisqu'on a regroupé pas mal des gens ! Mais ça, c'était la famille proche et quelques amis et on a eu à célébrer ça ensemble tout en respectant les mesures barrières voilà.

D'une manière générale, l'analyse montre que les travailleurs évoquent des raisons d'ordre alimentaire (manger), financier (argent) et d'intégration sociale (entraide, solidarité, soutien) pour justifier leurs comportements de défiance vis-à-vis des mesures de restriction des libertés

individuelles/collectives prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie.

Discussion

Kobiané et Ali (2021), dans une étude portant sur les conséquences immédiates (court terme) des mesures gouvernementales sur l'économie et le bien-être des populations, ont souligné que ces mesures ont « *impacté négativement les échanges avec l'extérieur, mais aussi la production et la demande domestiques, particulièrement dans un contexte urbain où une large majorité des emplois sont dans le secteur informel et où plusieurs actifs gagnent leur revenu quasiment au jour le jour* » (p.48). Ils soulignent également que « *même si les activités reprennent progressivement, leur arrêt pendant plusieurs semaines a eu un effet négatif sur les revenus des ménages, surtout dans un contexte où il n'existe pas de mesures de soutien financier aux entreprises et aux travailleur·euse·s. Cette baisse des revenus aura très probablement des effets sur l'accès des populations aux services de base tels que la santé et l'éducation* » (p.48).

L'étude de Nsegbe, Ndoki et Yemmafouo (2020) menée au Cameroun sur les impacts socioéconomiques et politiques des mesures prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie a également relevé des effets pervers. Ces auteurs soulignent notamment que « le caractère extraverti de l'économie camerounaise » d'une part et « la faible capacité de production du tissu industriel » d'autre part, ont « fortement compromis l'approvisionnement en denrées de première nécessité, au point que, finalement, la famine a plus semblé préoccuper les ménages que la pandémie » (p.434).

L'étude de Makany, Batchi et Makany (2021) menée au Congo Brazzaville sur les impacts économiques de la pandémie COVID-19 sur le secteur privé de l'enseignement supérieur indique que les établissements privés actifs dans le secteur de l'éducation ont rencontré d'énormes difficultés de fonctionnement parce qu'ils ont, d'une part, « été privés de leur principale ressource constituée des frais de scolarité et qui, de ce fait, ont eu

de graves difficultés à faire face aux charges des gestes barrières et à leurs charges fixes » et d'autre part, ces établissements ont également « été abandonnés à leur triste sort par l'État qui n'a pas tenu sa promesse de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement » (p.33).

Notre étude a permis de dresser, à partir de la perspective des travailleur·euse·s, une description détaillée des conséquences économiques et sociales qui ont émaillé leur vécu quotidien.

Les résultats pourraient éclairer les décideurs politiques sur le caractère crucial des besoins vitaux des travailleur·euse·s en vue de promouvoir des mesures de protection susceptibles d'améliorer le quotidien des travailleur·euse·s. D'autre part, il pourrait contribuer à penser des actions en vue de réduire la pénibilité du travail et les risques professionnels dans un contexte de crise sanitaire de grande ampleur, et de procurer aux travailleur·euse·s de meilleures conditions pour l'exercice de leur activité (sécurité sociale, assurance maladie, salaire minimum vital), en particulier dans le secteur de l'économie informelle.

Toutefois, si les travaux cités précédemment (Kobiané & Ali, 2021 ; Makany et al., 2021 ; Nsegbe et al., 2020) semblent confirmer nos résultats, il faudrait néanmoins souligner que notre étude qualitative n'a pas pris en considération les perceptions des non-travailleur·euse·s, qui auraient permis de montrer d'éventuelles différences dans les visions sur les prises de risques pendant le confinement. Par ailleurs, compte tenu de l'approche essentiellement descriptive et au regard de l'échantillon de petite taille, notre étude ne permet pas de tirer des conclusions générales qui s'appliqueraient à l'ensemble des travailleur·euse·s burkinabè. De plus, la manière de formuler les questions et le choix des répondants ont probablement induit un biais dans les réponses, ce qui limite également la portée de cette étude.

Conclusion

Cette étude nous a permis d'examiner dans un premier temps le contexte épidémique du COVID-19 qui a conduit le gouvernement burkinabè à prendre des mesures de confinement et de restriction pour limiter la propagation du virus et protéger la santé

de la population. Parmi les diverses mesures prises par le gouvernement, on peut noter la fermeture des marchés, des restaurants et des débits de boisson ; la limitation à 50 du nombre d'individus dans les rassemblements ; la fermeture des établissements d'enseignement préscolaire, primaire, post-primaire et secondaire, professionnel et universitaire ; l'instauration d'un couvre-feu de 19 heures à 5 heures du matin à partir du 21 mars 2020 à minuit et la fermeture des frontières terrestres et des frontières aériennes. Ces différentes mesures ont certes contribué à freiner la propagation de l'épidémie au sein de la population, mais elles ont aussi entraîné une restriction des libertés individuelle et collective, réduisant les possibilités de travailler, de participer à la vie sociale et de vivre tout simplement pour certaines catégories vulnérables de la population. Les réactions de défiance vis-à-vis de ces mesures (par exemple le couvre-feu) n'ont pas tardé à se manifester dans les rues et dans plusieurs quartiers de la ville de Ouagadougou. Les travailleur·euse·s du secteur informel ont exigé la réouverture des marchés et *yaars* au motif que les mesures de restrictions non suivies de dispositifs sociaux d'accompagnement compliqueraient leur vie quotidienne déjà précaire. Certain·e·s travailleur·euse·s ont estimé que ces mesures ont « ajouté de la souffrance à de la souffrance quotidienne existante ». L'étude nous a permis d'examiner les raisons avancées par les travailleur·euse·s pour justifier leurs comportements durant la période de confinement et de restriction.

De cette étude qui avait pour objectif de comprendre pourquoi les travailleur·euse·s des secteurs informel/formel ont montré de la défiance vis-à-vis du gouvernement, nous sommes parvenus à trois résultats. D'abord l'étude montre que la précarité des conditions de vie a contribué au non-respect des mesures barrières chez les travailleur·euse·s des secteurs informel/formel. Parmi les justifications du non-respect des mesures restrictives, l'on note l'inefficacité des mesures d'accompagnement qui n'ont pas permis aux travailleur·euse·s de satisfaire quotidiennement leurs besoins vitaux (exemple de la nourriture). La perturbation de la chaîne d'approvisionnement des ménages en produits de première nécessité subséquente aux mesures restrictives a porté un coup dur aux ménages pauvres et vulnérables. Le second

résultat souligne que l'absence de liquidité (argent pour faire face aux dépenses), liée à la suspension des activités commerciales, a conduit les travailleur·euse·s des secteurs informel/formel à ne pas interrompre leurs activités malgré les mesures restrictives. Quant au dernier résultat, il montre que le facteur social (lien social) a résisté à l'impératif sanitaire, amenant les travailleur·euse·s à ne pas interrompre les activités sociales (mariages, baptêmes, funérailles, anniversaires, etc.). Il est important de souligner que ces résultats devraient être considérés au regard du contexte précoce de la crise sanitaire au Burkina Faso, caractérisé par des restrictions préventives et où les dispositions permettant aux travailleur·euse·s de vaquer à leurs occupations (port du masque par exemple) n'étaient pas encore instaurées.

Dans une perspective future de recherche, nous pourrions approfondir cette étude en développant une approche mixte qui combinerait une étude quantitative construite sur un échantillon plus robuste (questionnaire) avec une étude qualitative (qui intégrerait, en plus des entretiens individuels, des discussions de groupes) pour mieux cerner des avis divergents qui émergeraient sur cette problématique de prise de risques pour survivre économiquement et socialement dans un contexte d'épidémie.

Références bibliographiques

- Agence de Presse Africaine APA News (2020). « *La résistance aux mesures anti-Covid-19 à la Une au Burkina* ». <http://apanews.net/fr/news/la-resistance-aux-mesures-anti-covid-19-a-la-une-au-burkina>
- Atitsogbe, Kokou A., Ouédraogo, A., Rouamba B., Tchonda M., Méda M., Alfa A., Moumoula I., Pari P., & Rossier J. (en cours d'expertise). « *Impact du niveau de formation, du secteur d'activité et du lieu de résidence sur l'optimisme comparatif et la prise de risques pendant la pandémie du COVID-19 en Afrique de l'Ouest* ».
- Atitsogbe K. A., Kossi E. Y., Pari P., & Rossier J. (2021). « *Decent Work in Sub-Saharan Africa: An Application of Psychology of Working Theory in a Sample of*

- Togolese Primary School Teachers », *Journal of Career Assessment* 29(1) : 36–53.
<https://doi.org/10.1177/1069072720928255>.
- BBC Afrique, 2020, « Manifestation des restaurateurs ce mercredi en Afrique du Sud ». <https://www.bbc.com/afrique/region-53494707>
- Billard, H., 2020, « L’Afrique subsaharienne face au coronavirus : le feu sous la cendre ? », en ligne : <https://www.melchior.fr/synthese/l-afrique-subsa-harienne-face-au-coronavirus-le-feu-sous-la-cendre>, page consultée le 06/04/2021.
- Daniel, S. J., 2020, « Education and the COVID-19pandemic ». *Prospects*, Vol. 49, p. 91–96, en ligne : <https://doi.org/10.1007/s11125-020-09464-3>
- France 24, 2020, « Covid-19 en Afrique du Sud : manifestations de colère et scènes de pillages au Cap ». <https://www.france24.com/fr/video/20200429-covid-19-en-afrique-du-sud-manifestations-de-col%C3%A8re-et-sc%C3%A8nes-de-pillages-au-cap>
- International Labor Organization (2013). « Decent work indicators: Guidelines for procedures and users of statistical and legal framework indicators », Geneva, en ligne: https://www.ilo.org/stat/Publications/WCMS_223121/lang--en/index.htm
- Institut national de la statistique et de la Démographie et AFRISTAT. 2019. Enquête Régionale Intégrée sur l’Emploi et le Secteur Informel, 2018 : Rapport final. Ouagadougou, Burkina Faso et Bamako, Mali : INSD et AFRISTAT
- Jeune Afrique (2020). « Sénégal : les manifestations contre le couvre-feu tournent à l’émeute », en ligne : <https://www.jeuneafrique.com/994135/societe/senegal-les-manifestations-contre-le-couvre-feu-tournent-a-lemeute/>
- Kobiané J.-F., Soura, B.A., Sié A. Ouili I., Kabore I., Guissou S. (2020), « Les inégalités au Burkina Faso à l’aune de la pandémie de la COVID-19 : quelques réflexions prospectives », in Zanfini, L. (dir.), *Les inégalités au Burkina Faso à l’aune de la pandémie de la COVID-19 : quelques réflexions prospectives*, Agence française de

- développement, « Papiers de recherche », Paris, p. 1-72.<https://www.afd.fr/fr/ressources/les-inegalites-au-burkina-faso-laune-de-la-pandemie-de-la-COVID-19-quelques-reflexions-prospectives>
- Lefaso.net (2020). « Message à la Nation du Président du Faso, Roch Kaboré », en ligne :
<https://lefaso.net/spip.php?article95627>
- Les échos (2020). « Coronavirus : des soulèvements sont à craindre dans le monde entier », en ligne :
<https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/coronavirus-des-soulevements-sont-a-craindre-dans-le-monde-entier-1224589>
- Makany L. G. D., Batchi M., Makany R. A. (2021). La pandémie du covid-19 et son impact économique sur le secteur privé de l'enseignement supérieur au Congo Brazzaville Revue congolaise de gestion 2021/1 Numéro 31 | pages 13 à 42 Mis en ligne sur Cairn.info le 12/08/2021
<https://doi.org/10.3917/rcg.031.0013>
- Mboua, C. P., Christian S., Zita N. S. (2021). « Impact de la Covid-19 sur la santé mentale des populations de la région de l'Ouest Cameroun », *L'information psychiatrique*, Vol. 97, n°2, p. 109-115, en ligne :
<https://doi.org/10.1684/ipe.2021.2215>
- Nsamenang, A. B. (1992) *Human Development in Cultural Context : A Third World Perspective*, SAGE Publications, Thousand Oaks.
- Nsegbe A. P., Ndoki D. et Yemmafouo A. (2020). « Gouvernance de la Covid-19 et impacts socioéconomiques et politiques des mesures prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie au Cameroun », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 282 | Juillet-Décembre 2020, en ligne
<https://doi.org/10.4000/com.12595>
- Paillé, P., Mucchielli, A. (2003). « L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales », Armand Colin, Paris.
- Pitlik, S.D. (2020). « COVID-19 Compared to Other Pandemic Diseases », *Rambam Maimonides Medical Journal*, Vol 11, n° 3, p. 1-17, en ligne :
<https://doi.org/10.5041/RMMJ.10418>

Rossier, J. & Ouédraogo A. (2021). « Work volition, decent work, and work fulfilment, in the formal and informal economy in Burkina Faso», *British Journal of Guidance & Counselling* 49(2): 255-271.
<https://doi.org/10.1080/03069885.2021.1879991>